



Entretien annuel d'évaluation - Loi et obligation

Par **taken**, le **26/02/2020** à **22:25**

Bonjour,

Je travail, dans le domaine d'informatique, j'aimerais savoir:

1/ si mon employeur est obligé à me passer un entretien annuel

2/ s'il est obligé à me proposer une augmentation de salaire ? et si je pourrais négocier avec lui, dans le sens que je veux avoir plus.

3/ Quels sont les questions poser par un employeur pendant cet entretien ?

Merci,

Par **Lag0**, le **27/02/2020** à **07:57**

Bonjour,

[quote]

1/ si mon employeur est obligé à me passer un entretien annuel

[/quote]

Il n'existe aucune obligation légale pour l'entretien individuel annuel, c'est à l'initiative de l'employeur. Pratiquement toutes les grandes entreprises l'ont instauré.

Seul cas où c'est une obligation, pour les salariés en forfait jours.

[quote]

2/ s'il est obligé à me proposer une augmentation de salaire ? et si je pourrais négocier avec lui, dans le sens que je veux avoir plus.

[/quote]

Les négociations salariales sont exclues de cet entretien.

[quote]

3/ Quels sont les questions poser par un employeur pendant cet entretien ?

[/quote]

Voir par exemple : <https://www.coindusalarie.fr/salaire/entretien-annuel2>

@[Lorenza](#),

[quote]

Un chef d'entreprise verse le salaire qu'il veut ou du moins qu'il estime que vous valez, seul le montant du SMIC est fixé par les pouvoirs publics.

[/quote]

Que faites-vous du salaire minimum conventionnel ?